

REVUE DE PRESSE du 26 septembre 2013

DOPAGE : AGOSTINI POSITIF

France Info-20 sept. 2013

Vendredi, l'UCI a annoncé via un communiqué le contrôle positif du champion d'Italie junior 2010, Stefano Agostini, ainsi que sa suspension provisoire : " L'UCI a informé l'athlète italien Stefano Agostini du fait qu'il était provisoirement suspendu, indique le communiqué. Cette décision a été prise suite à la réception d'un rapport en provenance du Laboratoire - accrédité par l'AMA - de Cologne, indiquant un résultat d'analyse anormal (présence de clostébol) dans un échantillon d'urine prélevé sur cet athlète lors d'un contrôle hors compétition le 21 août 2013. La suspension provisoire de M. Agostini reste en vigueur jusqu'à ce qu'une instance d'audition mise sur pied par la Fédération Cycliste Italienne détermine si celui-ci a effectivement commis une infraction au Règlement Antidopage de l'UCI selon l'article 21 de ce dernier. "

MONDIAUX: SEPT CONTROLES POSITIFS

L'Equipe.fr-20 sept. 2013

La Fédération internationale (IAAF) a annoncé ce vendredi que sept athlètes ont été contrôlés positifs à l'occasion des Mondiaux de Moscou cet été. Un seul d'entre eux a participé à une des finales de la compétition : l'Ukrainien Roman Avramenko (5e du javelot). Ce dernier a été contrôlé positif à la «déhydrochlorométhyltestostérone», comme la Turkmène Yelena Ryabova (6e de la 3e série du 200m dames). L'Iranien Ebrahim Rahimian (52e du 20 km marche), le Guatémaltèque Jeremis Saloj (33e du marathon) et la Kazakhe Ayman Kozhakhmetova (27e du 20 km marche) ont eu recours à l'EPO. Enfin, le sprinteur afghan Massoud Azizi (8e de la 4e série du tour préliminaire du 100m messieurs) a pris de la nandrolone et l'Ukrainienne Elyzaveta Bryzgina (5e de la 1re demi-finale du 200m) a été contrôlée positive à la drostanolone. Ces athlètes ont déjà été sanctionnés ou provisoirement suspendus par l'IAAF.

BRONCOS : VON MILLER AIDE PAR UN AGENT CHARGE DES CONTROLES ANTI-DOPAGE POUR TRICHER LORS D'UN TEST !

Touchdown Actu-22 sept. 2013

C'est une petite bombe que vient de lâcher ESPN. Von Miller aurait reçu l'aide d'un des agents chargés des prélèvements anti-dopage de la ligue pour tenter de ne pas se faire attraper.

L'agent aurait accepté d'échanger l'urine du joueur avec celle d'une autre personne lors d'un contrôle inopiné pendant l'intersaison. Heureusement, un autre agent s'est aperçu de la supercherie quand il a vu que Miller n'était pas à Miami à la date du contrôle supposé.

Voilà donc pourquoi Miller a écopé de six matches de suspension au lieu des quatre qui sont habituellement de rigueur lors d'un premier contrôle positif. Au vu des faits, il peut s'estimer heureux de ne pas avoir pris une suspension plus lourde. Selon CBS, le moindre faux-pas que pourrait faire Miller à l'avenir sera sanctionné d'une année de suspension.

Une source proche du dossier dit à ESPN être « relativement certaine » qu'il n'y a pas eu d'échange d'argent entre Miller et l'agent chargé du contrôle. Ce dernier aurait tout simplement été en admiration devant la star. Cela lui a coûté son job puisqu'il a été viré de l'entreprise indépendante qui gère les tests pour la ligue.

UN ATHLETE EN FAUTEUIL ROULANT SUSPENDU POUR DOPAGE

TVA Sports - 24 septembre 2013

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport a annoncé la suspension de Michael Whitehead, un athlète de rugby en fauteuil roulant, pour usage de cocaïne.

Whitehead s'est vu imposer une sanction de 12 mois après que son échantillon d'urine, recueilli lors d'un contrôle pendant les derniers Championnats canadiens, a révélé la présence de la substance interdite.

En réponse à l'avis du CCES d'un résultat d'analyse anormal, M. Whitehead a renoncé à son droit d'être entendu, a promptement admis une violation d'une règle antidopage et accepté la sanction de 12 mois devant se terminer le 19 mai 2014.

Une sanction de 12 mois est la sanction minimale applicable.

«La durée de la sanction prend en considération la maladie mentale de l'athlète et le fait que c'est cette maladie qui a entraîné l'ingestion d'une substance interdite, plutôt que l'intention d'obtenir un avantage en compétition», a déclaré le CCES dans un communiqué.

REVUE DE PRESSE du 26 septembre 2013

Le résident de Bradenton, en Floride, ne pourra participer à une compétition officielle et ne pourra s'entraîner avec des coéquipiers.

DOPAGE : ALICE DECAUX SUSPENDUE SIX MOIS

France Info-24 sept. 2013

La Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a suspendu six mois la Française Alice Decaux, suite à un contrôle positif à un " produit léger ", un complément alimentaire, en août dernier.

L'IAAF a suspendu six mois l'athlète française Alice Decaux, championne de France du 100 mètres haies, pour dopage. Début août, elle avait été contrôlée positive à un " produit léger " (un complément alimentaire) en Grande-Bretagne, qui l'avait privée des Mondiaux de Moscou cet été. La sanction de l'IAAF vient en appui de celle infligée par la Fédération française à la hurdleuse. Bernard Amselem, son président, parlait de " négligence " de la part d'Alice Decaux. Effective depuis le 7 août dernier, la suspension prendra donc fin début février 2014, au début de la saison en salle.

DOPAGE: UN FAUX-PENIS POUR ECHAPPER A UN CONTROLE

L'Express-25 sept. 2013

Les dopés ne manquent pas d'imagination. Pour échapper à un contrôle positif, Devis Licciardi a tenté de dissimuler de l'urine propre dans un faux-pénis porté sous ses sous-vêtements. Sauf que le préleveur n'y a pas vu que du feu, dimanche, au lendemain de l'épreuve nationale de 10 km sur route à laquelle a participé Licciardi, à Molfetta.

Au moment du contrôle surprise, Licciardi a demandé à rester seul au médecin préleveur, a raconté mardi la Gazzetto dello Sport. Mais ce dernier lui a rappelé qu'il devait se tenir debout à ses côtés, assistant alors à la tentative de supercherie. Ce membre de l'équipe de l'armée de l'air italienne risque une suspension de deux ans.

LA FIFA SUSPEND UN JOUEUR JAMAÏCAIN POUR DOPAGE

Métro Montréal-26/09/2013

ZURICH – La FIFA a suspendu le Jamaïcain Jermaine Hue pour neuf mois après qu'il eut échoué un test antidopage lors d'un match de qualification de la Coupe du monde.

Selon l'organisation, le médecin de l'équipe, Carlton Fraser, a de son côté écopé d'une suspension de quatre ans pour avoir administré la substance interdite, du dexaméthasone.

Le joueur de 35 ans a été déclaré positif au produit dopant après que la Jamaïque eut perdu 2-0 contre le Honduras à Tegucigalpa, le 11 juin.

Le pays occupe la dernière place du tour final de qualification de la zone CONCACAF, qui compte six équipes, et a peu de chance de se qualifier pour la prochaine Coupe du monde qui aura lieu au Brésil en 2014.

La FIFA a précisé que la suspension de Hue prendrait fin le 6 mai 2014 alors que celle de Fraser se terminerait le 7 août 2017.

Ces décisions peuvent être portées en appel.